

Envoyé en préfecture le 23/02/2021 Reçu en préfecture le 23/02/2021

Affiché le

ID: 059-245900758-20210218-2021D002-DE

Délibération n°2021D002

# DÉPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

### Séance du 18 février 2021

L'an deux mille vingt, le 18 février 2021 à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 12 février 2021

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 34 puis 35

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de votants : 41 puis 42

#### Etaient présent(e)s :

M. BAUDRY José, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M.DEHAENE Michel, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, arrivée au point numéro 12, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, Mme GRAMMONT Agnès, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, Mme PLÉ Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.RAVET Pierre-Luc, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

### Absents excusés :

Mme BAUDRY Catherine, procuration à M. HENNEON François-Xavier, Mme BERTRAND Dorothée, procuration à M. FICHEUX Bruno, Mme DERONNE Véronique, procuration à M. MAHIEU Philippe, Mme HOUSSIN Marie, procuration à M. DEHAENE Michel, Mme LORPHELIN Martine; procuration à M. LORIDAN Bernard M.PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques, Mme EVRARD Monique, procuration à Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Secrétaire de séance : Mme HIEL Anne.

Envoyé en préfecture le 23/02/2021

Reçu en préfecture le 23/02/2021

Affiché le



ID: 059-245900758-20210218-2021D002-DE

Délibération n°2021D002 - Environnement, transition écologique et aménagement du territoire - Adhésion au Centre de Développement des Eco Entreprises (CD2e).

Le Vice-Président expose au Conseil :

Le CD2E (Centre de développement des Eco-entreprises) est une association qui a pour vocation de faciliter les transitions énergétiques et écologiques de l'économie régionale des Hauts-de-France en soutenant, conseillant et formant les entreprises et les territoires sur les secteurs du bâtiment durable, des énergies renouvelables décentralisées et de l'économie circulaire. Ces trois domaines représentent les trois piliers de la Troisième Révolution industrielle (REV3).

En 2018, le CD2e a accompagné 342 structures en Hauts-de France dont 189 entreprises, 84 organismes et 55 collectivités dans leurs projets, ce qui lui vaut d'être le 1<sup>er</sup> réseau des professionnels engagés en région sur l'éco-transition.

- 1. Sur le secteur Bâtiment durable : Le CD2E entend massifier la construction et la rénovation thermique performantes Ce pôle accompagne des projets de structuration des filières d'éco matériaux (paille, bois, chanvre, etc.), de formations intégrées sur les chantiers, de performances environnementales du bâti, etc.
- 2. Sur le secteur Énergies renouvelables, le CD2E se mobilise pour développer la filière solaire en Hauts-de-France (Photovoltaïque et thermique) et de porter une dynamique collective dédiée : CORÉSOL. Ce pôle accompagne des projets de développement des technologies solaires en région et d'audits d'installations solaires thermiques.
- 3. Sur le secteur de l'économie circulaire, Le CD2E accompagne des projets d'éco conception et d'analyse en cycle de vie au sein des entreprises et filières économiques en Région grâce à son centre de ressources collaboratif unique en France : la plateforme [avniR]. Il porte également des projets de recyclage et de valorisation des sédiments avec la dynamique collective SEDILAB.

Enfin, il accompagne les collectivités dans leurs démarches de consommation responsable.

Le CD2e propose ainsi à ses adhérents un accompagnement sur mesure par le biais d'un temps d'échange permettant de définir un diagnostic du territoire.

À l'issue de ce temps d'échanges, il pourrait être proposé la mise en place d'un plan d'actions et l'animation d'ateliers sur des thématiques prédéfinies.

L'adhésion à l'offre premium pour la Communauté de communes Flandres Lys permettrait de bénéficier d'un accompagnement individualisé. Selon la grille tarifaire, la cotisation d'adhésion « offre premium » s'élèverait à 2 760€ TTC pour l'année 2021.

Envoyé en préfecture le 23/02/2021

Reçu en préfecture le 23/02/2021

Affiché le

ID: 059-245900758-20210218-2021D002-DE

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire de:

- > ADHÉRER au Centre de Développement des Éco-entreprises (CD2e) avec l'offre premium
- AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.
- METTRE les crédits nécessaires au BP 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix pour) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,

Fait à la CCFL

Le Président,

Jacques HURLUS

Envoyé en préfecture le 23/02/2021

Reçu en préfecture le 23/02/2021

Affiché le

ID: 059-245900758-20210218-2021D002-DE